Le Feuillet municipal



février 2020





<u>Impact écologique</u>: si vous voulez participer à une réduction de consommation de papier et d'émission de CO2, vous pouvez décider de recevoir le Feuillet par mail, en donnant votre adresse à <u>mairie@aurignac.fr</u>

La Mairie communique

<u>Permanences à la Mairie</u> : Jean-Michel LOSEGO assure une permanence

le samedi 7 mars, de 9h à 12h. Merci de prendre rendez-vous.

Modification de la circulation

- Le stationnement et la circulation de la Place de la Mairie ont été modifiés.
- Le stationnement Place des Oulès a été modifié.
- La traverse du Foirail est accessible au croisement de la rue Saint-Michel seulement aux secours.

Entretien du réseau électrique

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS réalisera le jeudi 12 mars des travaux qui nécessiteront une coupure d'électricité de 14h à17h (avenue de Boulogne, lieux-dits La Paix et Caubet, quartiers Le Soulan et Les Oliviers).

Zone 30

Articles règlementaires relatifs à la zone 30 articles R 110-2 et R 411-4 du code de la route ZONE La vitesse est limitée à 30km/h

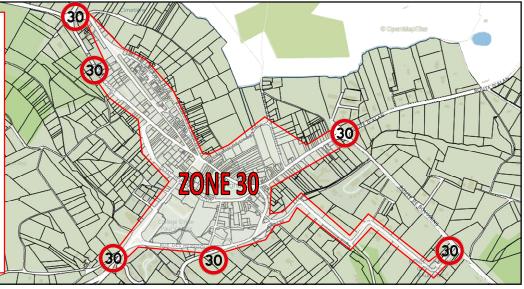


La vitesse est limitée à 30km/h pour tout type de véhicules.

Les chaussées sont à double sens pour les cyclistes

article 13 du décret N° 2008-754 du 30 juillet 2008

Il n'y a pas de marquage au sol
sur la délimitation des voies de circulation
ni de passages piétons,
ce qui permet aux piétons de traverser
où ils souhaitent.





La campagne d'hiver s'arrête le 11 mars.

La campagne d'été reprend le 8 avril,

Les bénéficiaires devront s'inscrire obligatoirement le jeudi 27 février de 9h à 12h et de 12h à 15h, à la Salle paroissiale.

Permanences locales de nos conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Christian SANS

À Aurignac : le 18 mars, de 16h à 18h, à la Communauté des Communes

Permanences des agents des Finances Publiques à Aurignac

Chaque vendredi de 9h à 12h, à la Communauté des Communes



Élections Municipales

Dimanche 15 mars,

Les électeurs sont appelés à élire les membres du conseil municipal, pour 6 ans Le bureau de vote sera ouvert dans le hall de la Mairie de 8h à 18h

Pour pouvoir voter, une pièce d'identité est obligatoire!

Un deuxième tour est prévu pour le 22 mars.

C'est le suffrage universel direct qui est utilisé pour désigner les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le maire (et ses adjoints) au scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de la liste).

Voter est un droit, c'est aussi un devoir citoyen!



Aménagements et travaux

- * La place de la Mairie a fait l'objet d'un nouveau marquage au sol, délimitant le stationnement et indiquant le nouveau sens de déplacement sur cet espace. Soyez attentifs.
- * Place des Oulès l'entreprise Lefebvre a décapé et goudronné la place, l'entreprise « signature » s'est chargée du marquage au sol, matérialisant les emplacements de stationnement.
- * **Boulevard Bertrand Adoue**, le marquage au sol matérialise désormais des places de stationnement côté droit en montant. Le côté gauche en montant est réservé à la circulation, soyez vigilants.
- * A l'église les installations électriques ont été remises aux normes. Deux nouveaux extincteurs ont été mis en place pour répondre aux exigences de la sécurité incendie.
- * Les **WC du Foirail** vont être dotés d'un mobilier inox destiné à durer ; carrelage et faïence seront posés en suivant. Ces toilettes redeviendront opérationnelles avant la fin Février.





Votre Musée vous accueille et vous propose

Tous les **samedis et dimanches** à **16h** (hors vacances et manifestations particulières), une visite commentée des collections vous est proposée par une médiatrice du musée.

Seul ou à plusieurs, cette visite d'une durée d'environ une heure

vous permet de (re)découvrir le musée ou d'approfondir certains sujets.

* Samedi 8 février au dimanche 5 avril : Exposition Rephotographions la Haute-Garonne,

Entrée libre et gratuite | Sans réservation | Tout public

Informations: 05 61 90 90 72 ou www.musee-aurignacien.com



Vendredi à 21h

06/03:1917

13/03: Les Filles du Docteur March (vostf)

20/03 : Lettre à Franco 27/03 : Jojo Rabbit

Samedi à 21h

07/03: Le Prince Oublié

Dimanche à 16h

22/03: Le voyage du Prince (animation)

www. long metrage aurignac. blogspot. fr

Dates à retenir

08/02 au 05/04 : au Musée, Exposition « Rephotographions la Haute-Garonne »

13/03: 20h, Soirée « Comme un jeu »

15/03: 8h-18h, Hall de la Mairie, Élections Municipales 1^{er} tour

20/03 : Salle paroissiale, Soirée de la Saint-Patrick, organisée par le Comité des

Fêtes Information/Réservation:

22/03: 8h-18h, Hall de la Mairie, Élections Municipales 2^{éme} tour

27/03: 20h, Soirée « Comme un jeu »

État civil

Décès

LAGUARRIGUE François, le 26/01 **LAFFORGUE** Bernard, le 27/01 **GAIATTO** Antoinette, le 29/01